

Zones d'Air Pur : lancement de la campagne de sensibilisation contre la consommation de tabac en présence d'enfants dans les aires de jeux de plusieurs communes du canton

Les communes de La Grande Béroche, La Tène et Val-de-Travers, soutenues par le Service cantonal de la santé publique (SCSP), s'unissent pour lancer une campagne de sensibilisation contre la consommation de tabac en présence d'enfants intitulée "Zone d'Air Pur". Les adultes servant de modèle aux plus jeunes, cette action vise à protéger les jeunes en « dénormalisant » la consommation de tabac sur les places de jeux.

Les communes de La Grande Béroche, La Tène et Val-de-Travers s'engagent dans une campagne de sensibilisation contre la consommation de tabac sur une trentaine de places de jeux de leur territoire. Il s'agit d'encourager la population à éviter de fumer dans les espaces de jeux et de loisirs fréquentés par beaucoup de citoyen-ne-s. Accompagnées par objectif:ne, en charge de la coordination des partenaires, les trois communes ont réalisé un logo sur lequel apparaît l'inscription ZAP, signifiant "zone d'air pur". Ce logo sera diffusé sur des panneaux, des marquages au sol et des flyers. La couleur bleu a été privilégiée, rappelant l'air pur et les bouffées d'oxygène.

Responsabiliser pour montrer l'exemple

La démarche se voulant positive, cette action ne vise pas à interdire les cigarettes, puffs ou encore cigarettes électroniques dans ces lieux, mais à responsabiliser la population à ne pas consommer de tabac devant les plus jeunes. Les adultes étant une référence dans le développement des enfants, l'objectif est que ces derniers leur montrent l'exemple. Les communes initiatrices souhaitent mettre avant tout l'accent sur les effets positifs des aires de jeux sans tabac et contribuer à la prévention du tabagisme auprès de ces « adultes en devenir ».

Au travers de l'Association des communes neuchâtelaises, cette démarche intercommunale sera ouverte à l'ensemble des communes neuchâtelaises dans le cadre de la Conférence des directeurs communaux en charge de la santé (CDC Santé), initiatrice de la démarche en matière de promotion de la santé. Ce projet est soutenu financièrement par le Service cantonal de la santé publique (SCSP) dans le cadre de son appel à projets annuel pour la promotion de la santé.

Ce projet fait également écho à la campagne d'affichage "Mon Aire" qui s'est déroulée cet été en Ville de Neuchâtel et qui se poursuit jusqu'à fin 2023 avec des capsules vidéos réalisées par des jeunes. Des conseillers communaux des trois communes du projet "Zone d'Air Pur" ont par ailleurs rencontré les membres du Conseil des Jeunes ainsi que du Parlement des Jeunes de la Ville de Neuchâtel pour partager leur vision et leur visuel en phase de réalisation.



Contacts :

Frédéric Mairy, conseiller communal de Val-de-Travers, tél. 078 892 14 16.

Tom Egger, conseiller communal de La Grande Béroche et président de la CDC Santé, tél. 032 886 52 85

Heinz Hoffmann, conseiller communal de La Tène, tél. 032 886 65 00

Marc Jobin, chef de projet à objectif:ne, tél. 032 889 47 60.

Lysiane Mariani, cheffe de l'office de la promotion de la santé et de la prévention, service cantonal de la santé publique, tél. 032 889 52 19.

Neuchâtel, le 29 août 2023